

**LA VOIX MONDIALE CANADIENNE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS**

Siège social: 387 Broadway, Winnipeg, Man. R3C 0V5  
Tél.: (204) 793-7080 Téléc.: (204) 452-1333 [www.audeladesfrontieres.ca](http://www.audeladesfrontieres.ca)

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**INTERVENANT, AU-DELÀ DES FRONTIÈRES EST HEUREUSE DE LA DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME DANS CETTE CAUSE DE LEURRE INTERNET**

Ottawa – Aujourd'hui, la Cour Suprême du Canada a rejeté le pourvoi de Craig Bartholomew Legare précédemment accusé du leurre par Internet d'une jeune fille de 12 ans. Au-delà des frontières qui avait le statut d'intervenant dans cette cause applaudit cette décision favorable aux enfants canadiens.

Lisez la décision : <http://csc.lexum.umontreal.ca/fr/2009/2009csc56/2009csc56.html>.

« En reconnaissant que le leurre internet peut se produire même lorsque l'adulte n'a pas l'intention de réellement rencontrer l'enfant, la Cour interprète le crime de la façon qui apporte une protection maximum aux enfants, déclare Mark Hecht, cofondateur d'Au-delà des frontières. Cette décision place le Canada au premier rang de la loi internationale de l'enfant, fidèle à l'esprit de la Convention des droits de l'enfant. »

Au-delà des frontières la voix planétaire du Canada contre l'exploitation sexuelle des enfants.  
<http://www.audeladesfrontieres.ca>

**Contact :**

Mark Hecht - 613 220 6362; Jonathan Rosenthal - 613 605 3255; Rosalind Prober - 204 793 7080